

Programme de formation

Maîtriser les obligations fiscales et la TVA

Objectifs :

L'administration fiscale est plus connue pour les redressements qu'elle inflige que pour ses compétences relationnelles. Une bonne connaissance de ses arcanes aide pourtant au dialogue. Comment fonctionne-t-elle ? Comment réagir face à une demande d'éclaircissement ? Comment gérer un contrôle ? Cette formation s'appuie sur l'actualité la plus récente pour optimiser la fiscalité des entreprises culturelles et préciser les règles d'assujettissement et d'exonération à la TVA et aux impôts commerciaux.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- comprendre les critères d'assujettissement aux impôts et taxes
- cerner le cas particulier des associations à but non lucratif
- maîtriser le mécanisme de la TVA
- comprendre les principes d'assujettissement des subventions à la TVA
- calculer les principaux impôts

A l'issue de cette formation, la structure évaluera les risques fiscaux liés au calcul des impôts et en optimisera le paiement.

Publics et prérequis :

Ce module s'adresse aux personnes en charge des questions administratives et fiscales au sein de structures culturelles ou qui se questionnent sur l'assujettissement aux impôts commerciaux. Il est ouvert à celles qui montent un projet et s'interrogent sur les répercussions fiscales de leurs prises de décisions. Sont également ciblées, les personnes travaillant sur une création, reprise ou pérennisation d'entreprise.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation articule des apports de connaissances à des mises en application fondées sur la pratique. Des échanges d'expériences entre participants illustrent les problématiques abordées.

Durée :

14 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Comprendre les principes de l'assujettissement aux impôts commerciaux
le mécanisme de l'impôt
l'assujettissement aux impôts commerciaux

Comprendre les mécanismes de la TVA
la TVA collectée
la TVA déductible
les taux réduits dans le champ culturel
TVA et territorialité
TVA et subvention

Connaître les autres impôts et taxes
l'impôt sur les sociétés (IS)
la contribution économique territoriale (CET)
la taxe sur les salaires
la retenue à la source
la taxe sur les spectacles

Les associations et les impôts commerciaux
les enjeux de l'assujettissement
les associations à but non lucratif
les associations fiscalisées et non fiscalisées

Dialoguer avec l'administration fiscale
les enjeux de l'assujettissement
les contrôles et les redressements fiscaux

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

La documentation pédagogique remise aux participants est composée de fiches pratiques et sources juridiques fiscales.